

CIRCULAIRE ET CALENDRIER CYCLISME PISTE 2017/2018

ARTIGUES le 30/10/2017,

Le Comité Départemental UFOLEP Gironde propose à nouveau à tous ses licenciés de pratiquer le cyclisme sur piste au Stadium de BORDEAUX.

Toutefois, certains éléments de la convention liant la société gérante de l'équipement (AXEL VEGA) et le Comité Départemental UFOLEP ont évolué ; vous voudrez bien prendre connaissance et diffuser largement la présente circulaire.

Dates :

- Les entraînements se dérouleront chaque jeudi de 20h00 à 21h00 et le premier jeudi de chaque mois de 20h00 à 22h00 (sauf exception).
- Les entraînements débuteront le jeudi 02/11/2017 et se termineront le 15/03/2018.
- les créneaux piste réservés par l'UFOLEP Gironde sont d'une heure ou de deux heures. Sur les créneaux de deux heures, la première heure sera toujours réservée à ceux qui veulent apprendre, se perfectionner dans cette discipline exigeante et complexe. Attention, ce n'est pas une heure de préparation à la compétition mais bien une heure d'apprentissage et de découverte aux différentes disciplines de la piste et sa maîtrise.

Licence : La licence UFOLEP saison 2017/2018 est obligatoire pour pouvoir accéder aux créneaux UFOLEP. Une licence R5 compétition est OBLIGATOIRE.

Accès de la piste aux débutants :

Il est fortement conseillé à tout licencié UFOLEP, débutant le cyclisme sur piste, de s'inscrire au préalable à un baptême organisé par le vélodrome.

Cotisation - prix : Il n'y a plus de carte piste à acheter auprès d'AXEL VEGA. Seule la licence UFOLEP est obligatoire. Les créneaux d'entraînements sont payés et offerts par le comité UFOLEP Gironde en direction des licenciés R5 compétition. L'activité cyclo-sport est un sport vitrine de notre comité UFOLEP Gironde avec de très nombreux coureurs et organisateurs qui participent chaque jour au rayonnement du vélo en UFOLEP. C'est dans cet esprit de partage et de remerciement que nous souhaitons continuer d'offrir aux licenciés R5 compétition les créneaux d'entraînements au vélodrome.

Vélos : chaque cycliste devra être en possession d'un vélo piste dont il aura entièrement la charge. Aucune location de vélo n'est possible par le stadium.

Aucune location de vélos gérée par le comité UFOLEP ne pourra être mise en place.

Rangement du matériel : celui-ci pourra se faire dans une cabine dédiée à l'UFOLEP Gironde sans qu'aucune surveillance ne soit néanmoins assurée. Cette cabine ne sera ouverte que lors des créneaux réservés.

Les cyclistes désireux d'assurer une protection complète de leur matériel pourront directement réserver un crochet auprès de la société AXEL VEGA.

Date	Horaire
jeudi 2 novembre 2017	20h à 22h
jeudi 9 novembre 2017	20h à 21h
jeudi 16 novembre 2017	20h à 21h
jeudi 23 novembre 2017	20h à 21h
jeudi 30 novembre 2017	20h à 21h
jeudi 7 décembre 2017	20h à 22h
jeudi 14 décembre 2017	20h à 21h
jeudi 21 décembre 2017	20h à 21h
jeudi 11 janvier 2018	20h à 22h
jeudi 18 janvier 2018	20h à 21h
jeudi 25 janvier 2018	20h à 21h
jeudi 1 février 2018	20h à 22h
jeudi 8 février 2018	20h à 21h
jeudi 22 février 2018	20h à 21h
jeudi 1 mars 2018	20h à 22h
jeudi 8 mars 2018	20h à 21h
jeudi 15 mars 2018	20h à 21h

Championnat Départemental : au regard du faible nombre de coureurs présents chaque année sur le championnat départemental piste nous réfléchissons actuellement à l'annulation de celui de cette saison.

Encadrement des sessions :

La nouvelle convention liant le Comité Départemental UFOLEP à la société AXEL VEGA stipule que l'encadrement des sessions doit être assuré par l'UFOLEP.

Ainsi, chaque club souhaitant inscrire des adhérents aux créneaux doit simultanément fournir le nom d'un bénévole (coureur ou autre).

Le rôle de cette personne est d'assurer la sécurité lors de l'entraînement, elle ne pourra pas être sur son vélo lorsqu'elle assure la sécurité. Toutefois, il peut y avoir plusieurs encadrants lors d'un créneau afin de vous permettre un relais pour ceux désirant s'entraîner.

Pour chaque créneau horaire, les encadrants doivent signaler, au moins 1 semaine avant, leur disponibilité en s'inscrivant auprès de la délégation départementale. Le cas échéant, le créneau sera annulé.



**Le Délégué Départemental
UFOLEP Gironde
Loïc BLANCHET**